

Publications économiques et financières



Entreprises

Août 2020

LES DÉFAILLANCES DES ENTREPRISES ULTRAMARINES

FORTE BAISSÉ DANS L'ENSEMBLE DE L'OUTRE-MER AU 2^E TRIMESTRE

AVERTISSEMENT

Les données du deuxième trimestre publiées ici reflètent à la fois l'impact qu'a eu la période de confinement sur le fonctionnement des juridictions commerciales et les évolutions réglementaires qui accordent temporairement, dans les départements et collectivités d'outre-mer de la zone euro (DCOM), des délais supplémentaires tant pour apprécier l'état de cessation de paiements que pour le déclarer.

Au 2^e trimestre 2020, le nombre de défaillances dans l'Outre-mer s'inscrit à nouveau en **diminution** (-25,0 % sur un an contre -24,6 % pour la France entière).

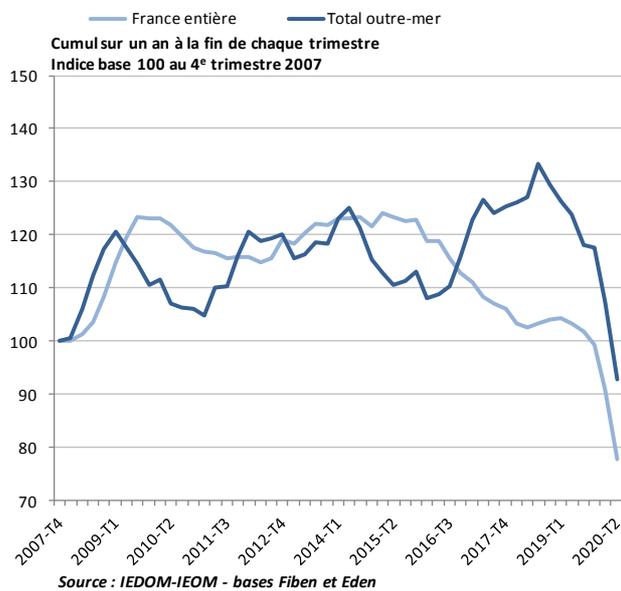
- Le cumul sur un an du nombre de défaillances s'élève à 1 517, soit 506 entreprises de moins par rapport au 2^e trimestre 2019.
- Le nombre de défaillances diminue de 10,0 % par rapport au trimestre précédent.

À l'instar de ce qui est observé au niveau de l'hexagone, cette réduction ne signifie pas une baisse du nombre d'entreprises en difficulté. Elle reflète à la fois les effets de la période de confinement sur le fonctionnement des juridictions commerciales et les évolutions réglementaires qui ont conduit, dans les DCOM de la zone euro, à modifier provisoirement les dates de caractérisation et de déclaration de l'état de cessation de paiement.

Les défaillances sont ainsi en baisse **dans toutes les géographies et dans l'ensemble des secteurs d'activité**, mais ces évolutions ne sont pas analysables d'un point de vue économique.

Défaillances des entreprises ultramarines

Note : chaque point représente le cumul des 12 derniers mois.

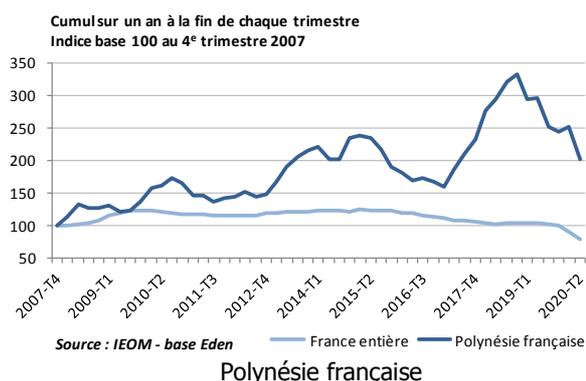
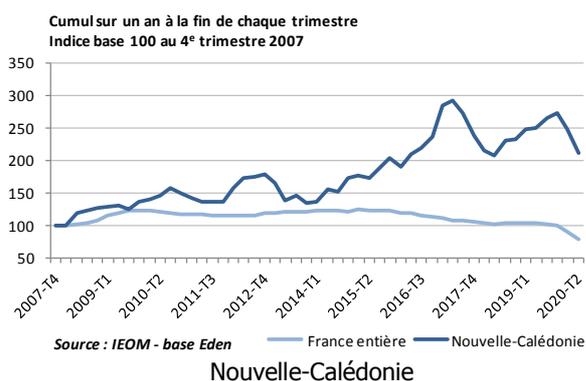
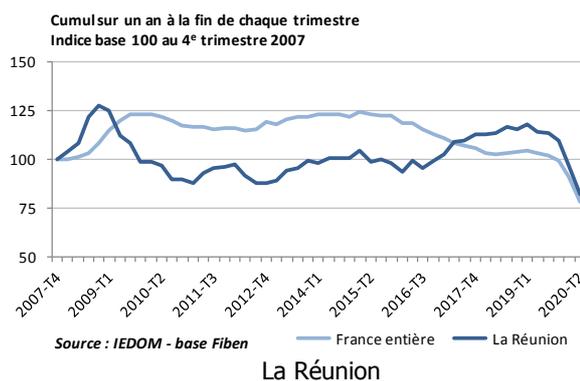
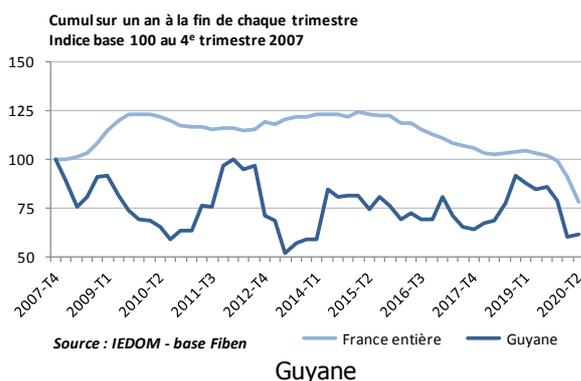
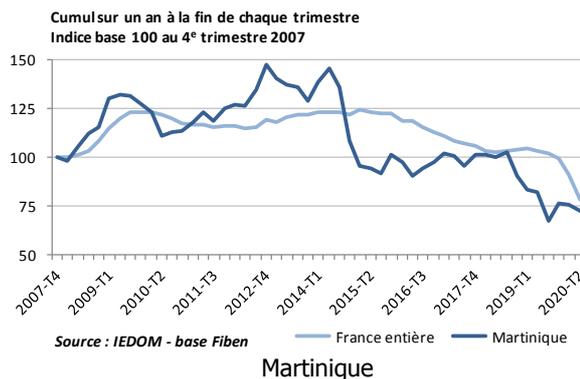
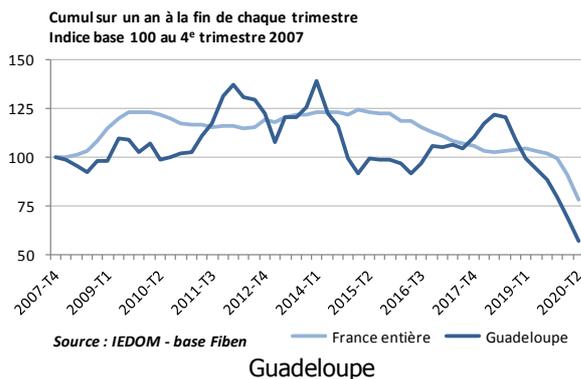


Les défaillances d'entreprises par géographie

Défaillances en nombre d'unités légales, variations en %

	Cumul sur un an à la fin du trimestre			Données trimestrielles		
	2 ^e trim. 2019	2 ^e trim. 2020	Variation en %	1 ^{er} trim. 2020	2 ^e trim. 2020	Variation en %
Guadeloupe	278	168	-39,6 %	24	47	+95,8 %
Martinique	326	287	-12,0 %	72	68	-5,6 %
Guyane	83	60	-27,7 %	3	18	+500,0 %
La Réunion	672	483	-28,1 %	92	86	-6,5 %
Nouvelle-Calédonie	422	358	-15,2 %	67	39	-61,0 %
Polynésie française	231	157	-32,0 %	51	20	-66,7 %
Ensemble outre-mer	2 023	1 517	-25,0 %	310	279	-10,0%
France entière	53 026	39 997	-24,6 %	10 007	6 249	-37,6%

Sources : IEDOM-IEOM – Bases Fiben et EDEN. Données disponibles fin juillet 2020 - Calcul : IEDOM-IEOM



Les défaillances d'entreprises par secteur d'activité

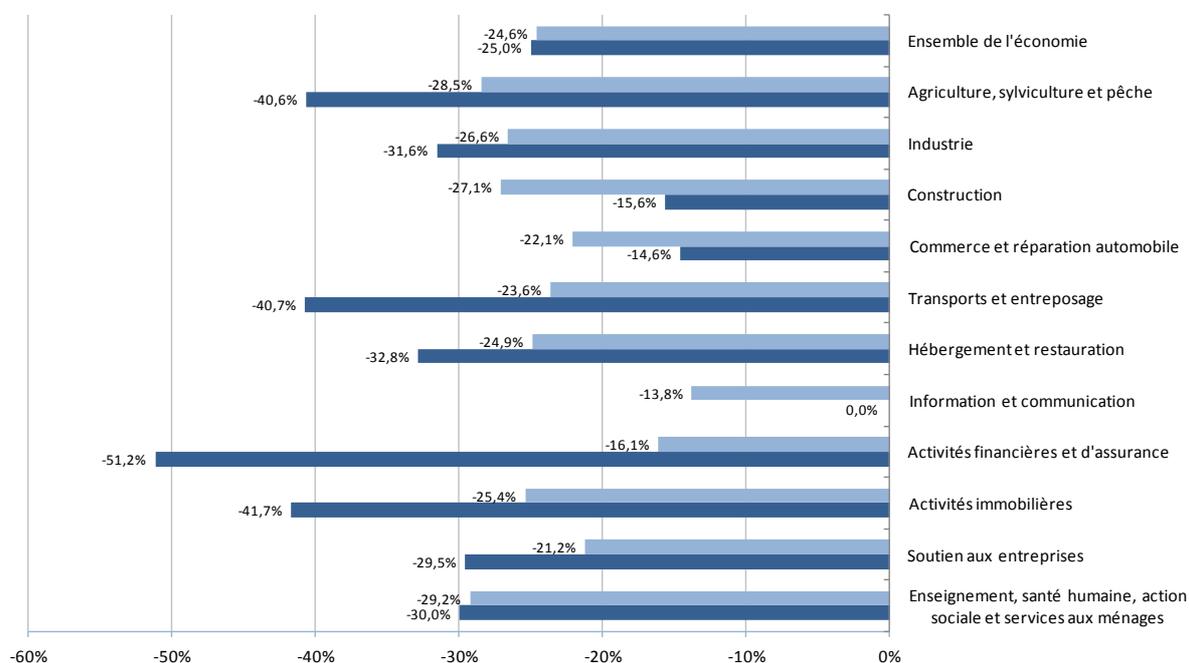
Défaillances en nombre d'unités légales, variations en %

Secteur d'activité	Ensemble outre-mer						France entière					
	Cumul sur un an			Données trimestrielles			Cumul sur un an			Données trimestrielles		
	2 ^e trim. 2019	2 ^e trim. 2020	Variation en %	1 ^{er} trim. 2020	2 ^e trim. 2020	Variation en %	2 ^e trim. 2019	2 ^e trim. 2020	Variation en %	1 ^{er} trim. 2020	2 ^e trim. 2020	Variation en %
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	64	38	-40,6 %	10	6	-40,0 %	1 437	1 028	-28,5 %	159	222	+39,6 %
Industrie (BE)	206	141	-31,6 %	28	32	+14,3 %	3 674	2 698	-26,6 %	718	412	-42,6 %
Construction (FZ)	519	438	-15,6 %	95	69	-27,4 %	11 609	8 467	-27,1 %	2 225	1 144	-48,6 %
Commerce, réparation automobile (G)	370	316	-14,6 %	69	58	-15,9 %	11 396	8 882	-22,1 %	2 316	1 312	-43,4 %
Transports et entreposage (H)	113	67	-40,7 %	17	14	-17,6 %	2 134	1 630	-23,6 %	444	202	-54,5 %
Hébergement et restauration (I)	192	129	-32,8 %	27	21	-22,2 %	7 196	5 405	-24,9 %	1 384	855	-38,2 %
Information et communication (JZ)	25	25	0,0 %	7	3	-57,1 %	1 264	1 090	-13,8 %	278	175	-37,1 %
Activités financières et d'assurance (KZ)	43	21	-51,2 %	2	2	0,0 %	1 092	916	-16,1 %	210	180	-14,3 %
Activités immobilières (LZ)	60	35	-41,7 %	8	10	+25,0 %	1 662	1 240	-25,4 %	247	254	+2,8 %
Conseils et services aux entreprises (MN)	220	155	-29,5 %	25	30	+20,0 %	5 810	4 578	-21,2 %	1 182	717	-39,3 %
Enseignement, santé, action sociale et service aux ménages (P à S)	207	145	-30,0 %	19	34	+78,9 %	5 397	3 819	-29,2 %	780	745	-4,5 %
Ensemble	2 023	1 517	-25,0 %	310	279	-10,0 %	53 026	39 997	-24,6 %	10 007	6 249	-37,6 %

Sources : IEDOM-IEOM – Bases Fiben et EDEN. Données disponibles fin juillet 2020 - Calcul : IEDOM-IEOM

■ France entière ■ Ensemble outre-mer

Variation en % du cumul sur un an des défaillances d'entreprises par secteur d'activité



MÉTHODOLOGIE

Les défaillances sont recensées en termes d'unités légales – entités identifiées par un numéro Siren dans les DCOM de la zone euro, le numéro d'inscription au RIDET en Nouvelle-Calédonie et le numéro T.A.H.I.T.I. en Polynésie française – et couvrent les redressements et les liquidations judiciaires. La notion de « défaillance » se distingue de celle de « cessation d'activité » qui correspond à l'arrêt total de l'activité d'une entreprise. Une défaillance ne donne pas nécessairement lieu à une cessation d'activité, et *vice versa*.

Une unité légale peut faire l'objet de plusieurs procédures collectives au cours du temps. Quand, suite à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, la liquidation judiciaire est prononcée à l'issue de la période d'observation, une seule défaillance est comptabilisée. En revanche, on considère que lorsqu'un plan de continuation ou un plan de cession intervient entre un redressement judiciaire et une liquidation judiciaire ou un nouveau redressement, ce plan clôture la procédure initiale de redressement. La liquidation ou le second redressement sont donc comptabilisés comme une nouvelle ouverture de procédure, c'est-à-dire comme une nouvelle défaillance de l'unité légale.

Les défaillances des sociétés en nom collectif (SNC) de défiscalisation consécutives à la défaillance de leur maison-mère sont neutralisées afin d'éviter de compter plusieurs fois la même procédure.